

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L'A.A.P.M.A. « LA TRUITE »

PROCES-VERBAL

L'A.G. s'est tenue le vendredi 1er mars 2019 à 20 h en salle n°1 de la Maison de la Vie Associative de BEZIERS.

Nombre de présents : 15

Le président , Jean-Pierre FALERNE , remercie les 14 personnes présentes et rappelle l'ordre du jour :

- Bilan des actions menées en 2018 et celles projetées pour l'année 2019.
- Bilan financier de l'année 2018.
- Questions diverses.

En remarque liminaire, le secrétaire de l'association, Bernard FABRE, fait remarquer qu'il serait plus judicieux que l'Assemblée Générale ordinaire se tienne, à l'avenir , avant la fin de l'année civile . Cela permettrait d'avoir plus de clarté sur les membres effectifs titulaires de la carte de pêche , les actions menées pendant l'année écoulée, celles projetées pour l'année suivante et le résultat financier de l'année civile en voie de se terminer.

Bilan des actions menées en 2018 et celles projetées pour l'année 2019.

Le président :

- La société de pêche Ceilloise a demandé en juillet 2018 un agrément auprès de la Fédération de pêche de l'Hérault. Celui-ci a été refusé mais la Fédération Départementale a suggéré un rapprochement avec la société « La Truite ». Devant ce refus, la société ceilloise a écrit à la Fédération Nationale pour la même raison . Réponse : « La Fédération Nationale ne s'immisce pas dans les décisions des Fédérations Départementales ». Dont acte.
- Pour tenter de satisfaire les pêcheurs ceillois, 50 kilogrammes de truite arc-en-ciel ont été déversés dans l'Orb en amont du « radier » de Ceilhes.
- Tentative d'introduction de l'ombre dans l'Orb :
En 2018, deux déversements ont eu lieu sur les communes du BOUSQUET D'ORB et de BEDARIEUX. Cette initiative sera poursuivie en 2019 : un nouveau déversement aura lieu en mai ou juin.
Il serait tout à fait souhaitable que les pêcheurs qui , en 2019 , captureront des ombres le fassent savoir à la Fédération Départementale. Cela pourrait se faire sous forme de photographies accompagnées d'un commentaire sur la date et le lieu de prise. Il est important de montrer à la Fédération de l'Hérault que l'introduction de l'ombre sur l'Orb donne des résultats tangibles.

- « Parcours Passion » sur l'Orb.
Le président et le secrétaire ont rencontré le maire d'AVENE, Monsieur CASTAN. Ils lui ont exposé le projet de « Parcours Passion » sur l'Orb. Après quoi, le secrétariat de la mairie a fourni à l'A.A.P.P.M.A la liste des propriétaires riverains du lieu-dit « Laboratoires Pierre FABRE » jusqu'à LA RODE BASSE. Le secrétaire a écrit à chacun deux et leur a demandé leur autorisation de pouvoir créer ce type de parcours. La moitié des propriétaires a répondu favorablement. A ce jour il reste à recontacter Messieurs BLANC et PEGURIER de LA RODE BASSE. Cela sera fait. Peut-être le « Parcours Passion » verra-t-il le jour en 2020 ?
- Le 12 mars, se tiendra en mairie d'AVENE une réunion au cours de laquelle la Fédération Départementale de Pêche exposera un projet d'aménagement du barrage dans le cadre d'un « Pôle de Pleine Nature » souhaité par la Communauté des Communes et financé par des fonds européens. Affaire et détails à suivre...

Le rapport moral étant terminé, le président demande, par un vote à main levée, le quitus.

Votes contre : 0

Abstentions:0

Votes pour : 14

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

•

Rapport financier

Le trésorier, Alain MARTY, présente à l'assemblée le bilan financier de l'année civile 2018.

Recettes des cartes de pêche : 760,00€

Participation de la Fédération Départementale aux frais de garde:160,00 €

Dépenses : Frais bancaires,cotisations, cartes de pêche des deux gardes,frais de garderie,achats des ombres introduits : 698,71 €

Bénéfice : 221,29 €

Trésorerie disponible actuellement: 4363,81 €

Le trésorier fait remarquer une baisse du nombre de cartes de pêche vendues en 2018 par rapport à 2017. Celle-ci s'inscrit dans la tendance générale au niveau du département .

Les vérificateurs aux comptes certifient l'exactitude de ce rapport financier et demandent, à main levée, le quitus de l'assemblée.

Votes contre : 0

Abstentions : 0

Votes pour : 14

Le rapport financier est adopté à l'unanimité et des remerciements adressés au trésorier.

Questions diverses :

- Le président du G.P.S. « Pays d'OC-BEZIERS » demande l'autorisation d'organiser le 25 mai un concours de pêche à la mouche fouettée sur l'Orb. Le rassemblement et l'organisation se feront au village de TAILLEVENT. Autorisation accordée.
- Le courrier concernant un nouveau « panneautage » des rives de l'Orb a été envoyé à la mairie d'AVENE. Ces nouveaux panneaux, conformes aux souhaits de la Fédération Nationale, seront mis en place par la Fédération Départementale. Des panneaux indiquant l'existence de frayères et invitant les pêcheurs à ne pas rentrer dans l'eau à ces endroits-là seraient les bienvenus, comme cela se fait dans d'autres départements. La demande en sera faite auprès de la Fédération Départementale .
-
- Une précision est faite par le garde à propos du parcours « no-kill » d'AVENE : Seules les pêches « au toc » et à la mouche fouettée sont autorisées sur ledit parcours. Les hameçons simples doivent être sans ardillon.
-
- Le président du G.P.S. « Pays d'OC-BEZIERS » annonce que son groupement mettra prochainement en place, dans les endroits appropriés le long de l'Orb, des panneaux avertissant les pêcheurs de la présence d'ombres communs et interdisant strictement de les garder en cas de capture.
-
- A propos des bouées et autres « engins flottants », utilisés l'été par des enfants sur le parcours « no-kill » d'AVENE, ces agissements, nuisibles à une pêche sereine, ont été signalés au président de la Fédération Départementale qui doit adresser un courrier au maire de la commune.
- Un membre présent révèle l'existence d'un concours doté de prix

récompensant une société de pêche présentant un projet s'inscrivant dans la préservation de l'environnement. Il va se renseigner sur les modalités précises et sur les projets susceptibles d'être retenus. Affaire à suivre...

- Un autre membre présent annonce qu'un magazine halieutique national serait sur le point de réaliser un reportage sur l'Orb. Affaire aussi à suivre...

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le président clôt l'assemblée générale à 21 heures 30.

Le président :
J-P. FALERNE

Le secrétaire :
B.FABRE

Le trésorier :
A.MARTY